

# VACCINATION

# retrouvez sur notre site ce mémo, nos outils et actualités!

# III Grippe saisonnière



La campagne vaccinale grippe débutera le 15 octobre 2024, en même temps que celle contre le Covid-19 (instruction 07/08/24, DGS-urgent 24-17)

- vaccination saisonnière recommandée à tous les 65 ans et plus, les personnes à risque dès l'âge de 6 mois, les soignants et les proches de personnes fragiles: 1 dose de FLUARIXTETRA® ou 1 dose de INFLUVAC TETRA® ou 1 dose de VAXIGRIPTETRA® (1)
- vaccination concomitante grippe et Covid-19 recommandée

Le saviez-vous ? Toutes les personnes de 65 ans et + sont concernées par la vaccination grippe, Covid-19 et zona. Les rappels dTP sont à effectuer tous les 10 ans à partir de 65 ans. Les adultes atteints de maladies chroniques, quel que soit leur âge, sont aussi concernés par la vaccination pneumocoque. Aussi, la vaccination contre le VRS sera prochainement recommandée.

Les professionnels de santé sont concernés par les vaccinations précisées p. 66-70 du calendrier vaccinal (grippe, Covid-19, dTcaP, etc.)

## **RECOMMANDATIONS VACCINALES**

Calendrier vaccinal 2024, DGS-urgent 24-17, instruction ministérielle du 07/08/2014, assurance maladie (modalités de remboursement)



À partir du 15 octobre 2024, la vaccination est recommandée (2-3) pour :



Toutes les personnes de 65 ans et plus ;



#### L'entourage des personnes à risque :

- L'entourage des nourrissons de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe grave (4):
- L'entourage des personnes immunodéprimées ;



#### Les professionnels suivants :

- Tous les professionnel de santé en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère;
- Professionnels navigant des bateaux de croisière et des avions, personnel de l'industrie des voyages accompagnant les groupes de voyageurs (guides);
- Professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires.



Les femmes enceintes, quel que soit le trimestre de leur grossesse ;



Les personnes en situation d'obésité (IMC ≥ 40 kg/m²);



Les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ainsi que dans un ESMS;



#### Les personnes de plus de 6 mois présentant les pathologies suivantes :

- affections broncho-pulmonaires chroniques répondant aux critères de l'ALD 14 (asthme et BPCO) et insuffisances respiratoires chroniques obstructives ou restrictives;
- maladies respiratoires chroniques ne remplissant pas les critères de l'ALD mais susceptibles d'être aggravées par une affection grippale;
- dysplasies broncho-pulmonaires traitées au cours des 6 derniers mois et mucoviscidose;
- cardiopathies congénitales cyanogènes ou avec une HTAP et/ou une insuffisance cardiaque;
- insuffisances cardiaques graves et valvulopathies graves;
- troubles du rythme graves justifiant un traitement au long cours ;
- maladies des coronaires ou antécédents d'AVC;
- formes graves des affections neurologiques et musculaires;
- paraplégies et tétraplégies avec atteinte diaphragmatique ;
- néphropathies chroniques graves ou syndromes néphrotiques ;
- drépanocytoses, homozygotes et doubles hétérozygotes S/C, thalasso-drépanocytose;
- diabètes de type 1 et de type 2;
- maladie hépatique chronique avec ou sans cirrhose;
- déficits immunitaires primitifs ou acquis dont VIH et déficits immunitaires héréditaires;
- pathologies oncologiques et hématologiques, transplantations d'organe et de cellules souches hématopoïétiques;
- maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur.

## SCHÉMAS VACCINAUX

Calendrier vaccinal 2024, DGS-urgent 24-17, instruction ministérielle du 07/08/2014



## Enfant âgé entre 6 mois et 8 ans révolus <u>n'ayant pas été auparavant vacciné</u> contre la grippe saisonnière



2 doses de 0,5 mL chacune
1 à l'automne
2 au minimum 4 semaines plus tard

Adulte et enfant de plus de 6 mois

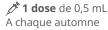












<sup>(1)</sup> Le vaccin Effluelda® n'est pas disponible en France pour la saison 2024/2025.

<sup>(2)</sup> La vaccination peut être proposée chaque année aux personnes ne présentant pas de fragilité dès l'âge de 2 ans.

<sup>(3)</sup> Pour les personnes à risque : vaccin pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie sur présentation d'un bon de prise en charge.

Pour les personnes ne présentant pas de facteur de risque : de 2 à 17 ans le vaccin est pris en charge à 65% par l'Assurance Maladie ; pour les adultes non à risque, le vaccin n'est pas pris en charge par l'Assurance Maladie.

<sup>(4)</sup> Prématurés, notamment ceux porteurs de séquelles à type de maladie pulmonaire chronique dont la broncho-dysplasie, et enfants atteints de cardiopathie congénitale, de déficit immunitaire congénital, de pathologie pulmonaire, neurologique ou neuromusculaire ou d'une affection de longue durée.





#### **FLUARIX TETRA®**

Administration: 1 injection IM

#### **INFLUVAC TETRA®**

Administration: 1 injection IM ou SC profonde

#### **VAXIGRIP TETRA®**

Administration: 1 injection IM ou SC

Les vaccins contre la grippe sont des vaccins tétravalents protégeant contre les virus de la grippe de type A (H3N2 et H1N1) et B (lignée Victoria et lignée Yamagata).

Conservation: à conserver au réfrigérateur entre 2 et 8°C

Contre-indication: hypersensibilité aux substances actives, à un excipient ou à tout composant qui peut être à l'état de trace (notamment œufs)

#### Prescription:

- chez les moins de 11 ans : médecins et sages-femmes
- chez les 11 ans et plus : médecins, sages-femmes, pharmaciens et infirmiers (sous réserve d'avoir reçu une formation spécifique).

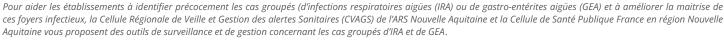
DÉCLARATION DES IRA EN EHPAD, MAS ET FAM

#### Administration:

- chez les moins de 11 ans : médecins, sages-femmes, infirmiers (sur prescription de l'acte d'injection) et étudiants en 3ème cycle de médecine
- chez les 11 ans et plus : médecins, sages-femmes, pharmaciens, infirmiers (sous réserve d'avoir reçu une formation spécifique) et étudiants en 3ème cycle de médecine et de pharmacie



Portail de signalement, outils site ARS, fiche de signalement





Pour toute survenue d'au moins 3 cas d'IRA parmi les résidents dans un délai de 4 jours, déclarer le cas sur le **portail de signalement** des évènements sanitaires indésirables du Ministère de la Santé (IRA volet 1).



En fin d'épisode, refaire un signalement sur le portail du Ministère de la Santé (IRA volet 2). En cas d'impossibilité de déclaration sur le portail, et à titre exceptionnel, complétez le paragraphe 5 de la fiche de signalement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de Santé Publique France

#### **POUR INFO**



Avis HAS du 22 juin 2023, Bilan épidémiologique SpF 2023-2024, Bilan SpF des épidémies de 2011-2012 à 2021-20



# 1 million

de consultation médecine de ville chaque année pour cause de grippe.



Plus de 20 000 hospitalisations et 9 000 décès par an chaque année liés à la grippe



Parmi les cas graves de grippe admis en réanimation dont le statut vaccinal était connu (62%),

79% n'étaient pas vaccinés contre la grippe.

(épidémie 2023-2024)



93 % des décès attribuables à la grippe surviennent chez

les 65 ans et plus.

## **POUR EN SAVOIR PLUS**



#### Informations pour le grand public

- Vaccination-info-service version grand public : page dédiée à la grippe ;
- Santé publique France: 2 flyers thématiques;
- Ministère de la santé : FAQ + flyer;



#### Informations pour les professionnels

- ARS N-A: conduite à tenir en cas d'IRA en collectivités;
- Boîte à outils OMEDIT NA vaccination : autres mémos et jeux dédiés aux maladies à prévention vaccinale;
- Vaccination-info-service version professionnelle : page dédiée à la grippe ;
- Ministère de la santé : FAQ à destination des
- HCSP: prévention des infections respiratoires virales, rapport de 07/2012 présentant la conduite à tenir en cas d'IRA en collectivités de personnes âgées ;
- Assurance Maladie: modalités de remboursement.



#### Réglementation et politiques vaccinales

- Calendrier vaccinal de l'année en cours : le document de référence précisant les recommandations vaccinales, les modalités de rattrapage, etc.;
- **DGS-urgent**: 2024-17, 2024-05;
- Note d'information ministérielle : note relative à la campagne de vaccination 2024-2025 contre la grippe saisonnière et contre le Covid-19 du 07/08/2014.
- Instruction ministérielle : Conduites à tenir en cas d'IRA ou de gastro-entérites aiguës dans les collectivités de personnes âgées du 30/09/20219.



#### **Données scientifiques**

Santé publique France : point régional du 20/03/2024, bilan épidémiologique 2023-2024, bilan des épidémies de 2011-2012 à 2021-2022, couvertures vaccinales, données épidémiologiques et données cliniques.



#### Évaluations des recommandations vaccinales et des vaccins

HAS (avis) : révision de la stratégie de vaccination contre la grippe saisonnière 02/02/2023.